



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023
Assemblée tenue le 6 mai 2023 à 14h à la salle communautaire
de Parc et Mer Mont-Louis, à laquelle assistent 9 personnes en présentiel.
Captation en directe sur la page Facebook Parc et Mer Mont-Louis.

Étaient présents :

Administrateurs(trices) de la corporation :

- Laurent Mimeault, vice-présidence
- Isabelle Lafrenière, trésorerie
- Jonathan Trudel, administrateur

Membres actifs :

- Claude Bélanger
- Élise Bélanger
- Catherine Champagne-Poirier
- Diane Dupuis
- Céliane Mimeault

Personnes non-membres présentes :

- Anne-Marie Boileau, directrice générale

Étaient absents :

Administrateurs(trices) de la corporation :

- Sylvain Saint-Laurent, présidence
- Tanya Bernatchez, secrétariat

1. Ouverture de l'assemblée

Céliane Mimeault souhaite la bienvenue à l'assemblée et l'informe qu'elle animera en l'absence de Sylvain Saint-Laurent. Elle mentionne que c'est la 23^e assemblée générale annuelle et dit quelques mots à ce sujet. Elle demande ensuite au CA et à la direction générale de se présenter.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution AGA 2022 – NO 71

Il est proposé par Diane Dupuis de nommer à la présidence de l'assemblée madame Céliane Mimeault; résolu à l'unanimité.

Il est proposé par Claude Bélanger de nommer Anne-Marie Boileau au secrétariat de l'assemblée; résolu à l'unanimité.

3. Constatation de la conformité de l'avis de convocation

Ce point a été oublié. Céliane Mimeault procède à la constatation de la conformité après la présentation du rapport annuel des activités 2022.

4. Présences et vérification du droit de vote

Sous le registre d'entrée, neuf (9) personnes sont présentes, dont huit (8) membres votants.

Céliane Mimeault mentionne qu'il n'y a aucun coût pour le membership cette année et donne la parole à Anne-Marie Boileau. Cette dernière mentionne qu'il y aura un remaniement du membership et que la nouvelle formule devrait être présentée à la prochaine AGA.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Céliane Mimeault fait la lecture de la proposition d'ordre du jour.

Résolution AGA 2022 – NO 72

Il est proposé par Jonathan Trudel d'adopter l'ordre du jour tel que présenté; résolu à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 novembre 2022

Céliane Mimeault fait un résumé du procès-verbal puisque les membres en ont reçu une copie au préalable avec l'avis de convocation.

Résolution AGA 2022 – NO 73

Il est proposé par Diane Dupuis d'adopter le procès-verbal du 26 novembre 2022 tel que rédigé; résolu à l'unanimité.

7. Mot d'un administrateur

En l'absence de Sylvain St-Laurent, Jonathan Trudel dit quelques mots. Il souhaite la bienvenue à tous, gens présents dans l'assemblée et ceux présents en direct sur Facebook. Il remercie l'équipe des opérations, le CA et les partenaires de Parc et Mer Mont-Louis.

8. Présentation du rapport annuel des activités 2022

Anne-Marie Boileau présente le Rapport du DG qui sera envoyé aux membres et qui sera disponible éventuellement sur le site web www.parcetmer.com. Elle répond aux questions pendant la présentation.

9. Présentation des états financiers vérifiés de l'exercice 2022

Anne-Marie Boileau fait la lecture des états financiers de l'année 2022 en répondant aux questions des membres.

Céliane Mimeault informe l'assemblée qu'il n'est plus nécessaire d'avoir un proposeur et une résolution pour les états financiers car ils sont déjà vérifiés et approuvés au préalable par le conseil d'administration.

10. Nomination d'un vérificateur ou d'un auditeur 2023

Anne-Marie Boileau recommande le renouvellement du mandat à madame Jennifer Vallée à titre de vérificatrice car cette dernière connaît bien les livres comptables de la corporation. On travaille sur une éventuelle mutualisation afin de faire une comptabilité auditée.

Résolution AGA 2022 – NO 74

Il est proposé par Laurent Mimeault d'accepter madame Jennifer Vallée comme vérificatrice pour Parc et Mer Mont-Louis pour l'année 2023; résolu à l'unanimité.

11. Période de questions

Madame Céliane Mimeault invite les personnes présentes à poser des questions bien que plusieurs ont été répondues tout au long de l'assemblée.

Élise Bélanger demande des explications concernant le local que le groupe d'artistes empruntait gratuitement les années passées mais avec qui l'entente ne sera pas renouvelée. Des explications claires sont données sur le "pourquoi". Élise Bélanger remercie pour les éclaircissements.

12. ~~13.~~ Nomination de la présidence et du secrétariat d'élections

Résolution AGA 2022- NO 75

Il est proposé par Jonathan Trudel que Céliane Mimeault agisse à la présidence pour les élections; appuyé par Isabelle Lafrenière.

Il est proposé par Jonathan Trudel que Anne-Marie Boileau agisse au secrétariat pour les élections; appuyé par Isabelle Lafrenière.

13. ~~14.~~ Élection des administrateurs/administratrices

Laurent Mimeault dépose à la présidence d'élection sa lettre de démission et la lie devant l'assemblée. Cette dernière le félicite pour ses 23 ans et plus d'implication auprès de Parc et Mer Mont-Louis.

Sylvain Saint-Laurent dépose à la présidence d'élection sa lettre de démission et est lu par Anne-Marie Boileau, en son absence.

Céliane Mimeault demande une mention spéciale de félicitations aux 2 membres sortants.

Ouverture des mises en candidature et élections :

Céliane Mimeault annonce qu'il y a 2 places à combler au sein du conseil d'administration.

L'ouverture des mises en candidature est proposée par Claude Bélanger, appuyée par Diane Dupuis.

Catherine Champagne-Poirier est proposé par Élise Bélanger, appuyé par Diane Dupuis;
Julie Garceau est proposée par Jonathan Trudel, appuyée par Diane Dupuis.

Céliane Mimeault s'enquiert auprès des candidatures soumises, si ces personnes acceptent ou non :

Catherine Champagne-Poirier accepte pour un mandat de 2 ans. (2023 & 2024)

Julie Garceau accepte pour un mandat de 2 ans. (2023 & 2024)

La présidence proclame l'élection de Catherine Champagne-Poirier et de Julie Garceau à titre d'administrateurs.

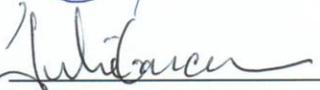
L'élection des postes d'officiers sera tenue à la première réunion régulière du conseil d'administration.

14 ~~15~~ Levée de l'assemblée générale annuelle

Il est proposé par Laurent Mimeault de lever l'assemblée à 16h23, tous les items de l'ordre du jour ayant été discutés; résolu à l'unanimité.



Jonathan Trudel, Présidence



Julie Garceau, Secrétariat